



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

jeux olympiques de 2024

Question au Gouvernement n° 68

Texte de la question

JEUX OLYMPIQUES DE 2024

M. le président. La parole est à M. François Cormier-Bouligeon, pour le groupe La République en marche.

M. François Cormier-Bouligeon. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à Mme Laura Flessel, ministre des sports, et j'y associe mes collègues Hugues Renson et Olivia Gregoire, députés de Paris, Sandrine Mörch, ainsi que l'ensemble des députés de la République en marche.

Madame la ministre, la décision de Los Angeles d'accepter les Jeux de 2028 ouvre la voie à la désignation de Paris comme ville d'accueil des Jeux olympiques et paralympiques de 2024. C'est une formidable nouvelle pour le sport français et pour le pays tout entier ! (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes REM, MODEM, LC et NG.*)

Ces Jeux du centenaire seront une manifestation de fraternité universelle autour du sport et de ses valeurs de respect, d'engagement, d'exigence et de solidarité. Ils seront cela, mais ils doivent être plus et mieux encore. Ils doivent être une vitrine de la filière française de l'économie du sport, qui représente près de 2 % du PIB et plus de 200 000 emplois non délocalisables.

Ils doivent aussi et surtout être un formidable levier pour développer le sport pour tous dans notre pays. Nous devons en effet profiter de cet horizon pour travailler dès maintenant à établir les conditions de l'égalité réelle dans la pratique sportive entre les femmes et les hommes, entre les Français les plus humbles et les plus favorisés, entre les personnes en situation de handicap et les personnes valides. Ce sujet est d'importance, car si le sport est un vecteur de bien-être individuel et de santé améliorée, sa pratique est aussi un moyen efficace pour apprendre à vivre ensemble, fabriquer du commun et renforcer en cela notre République qui en a tant besoin. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Madame la ministre, partagez-vous cette ambition ? De quels moyens disposerez-vous pour la satisfaire ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Monsieur le député, vous avez raison de souligner la série de bonnes nouvelles ayant émaillé l'actualité récente s'agissant de la future attribution des Jeux olympiques. Je ne voudrais pas doucher l'ambiance, mais, même si ces bonnes nouvelles se sont succédé, il convient de rester, en cette matière comme dans toutes les autres, un peu prudent. Tant que ce n'est pas fait, ce n'est pas fait !

M. Alexis Corbière. C'est comme la réforme du code du travail !

M. Edouard Philippe, Premier ministre . Tous ceux qui abordent une compétition sportive, ou électorale, en pensant que le résultat est acquis à l'avance... (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*) Je peux en parler pour l'avoir vécu... (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. Éric Straumann. Il suffit parfois de changer d'équipe pour gagner !

M. Alexis Corbière. On peut changer de maillot pendant la compétition !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Je constate en tout cas que certains députés soutiennent la candidature de Paris avec enthousiasme. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

Si donc, monsieur le député, nous avons à nous réjouir demain, nous le devrions à ceux qui, très tôt, ont cru en l'opportunité et aux chances de la candidature de Paris. Au premier rang de ceux-là figurent les sportifs, dont je veux souligner le rôle. Cette candidature a été initiée, portée et encouragée par le milieu sportif.

(*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et LC ainsi que sur quelques bancs du groupe LR.*) Il est important de rendre au milieu sportif ce qu'il a donné.

Cette candidature a également été portée par des élus, de tous les horizons politiques,...

M. Jean-Luc Mélenchon. Pas nous !

M. Edouard Philippe, Premier ministreet par plusieurs présidents de la République ; je veux saluer, outre le rôle éminent joué par Mme la maire de Paris, celui, fondamental, joué par les présidents Sarkozy, Hollande et Macron. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et LC.*)

Mesdames et messieurs les députés, cet esprit de rassemblement est d'autant plus simple à assumer qu'il est l'esprit même des Jeux olympiques, celui de rassembler ceux qui veulent participer à un événement qui n'est pas que sportif.

M. Loïc Prud'homme. La langue de bois devrait être une discipline olympique !

M. Edouard Philippe, Premier ministre . Si nous obtenons dans quelques semaines à Lima la bonne nouvelle que nous espérons, la France devra porter cette responsabilité insigne d'organiser des Jeux au coût maîtrisé,...

Mme Danièle Obono. Comme à Londres ?

M. Alexis Corbière. Avec un budget de 6,6 milliards ?

M. Edouard Philippe, Premier ministreà la sécurité assurée et à l'héritage durable. Ils devront montrer qui nous sommes et comment la France accueille (*Exclamations sur les bancs du groupe FI*) – nous avons une tradition d'organisation de grands événements sportifs ou non sportifs, qu'il faudra mettre en avant. Nous devons organiser des Jeux joyeux et amicaux, mettant en avant l'ensemble des dimensions du sport, notamment les épreuves disputées par les athlètes en situation de handicap.

Ce défi extraordinaire exigera, le moment venu, des décisions de la part de l'État en matière d'organisation et d'aménagement. Mme la ministre des sports et moi-même, ainsi que l'ensemble du Gouvernement, aurons l'occasion de préciser, après la bonne nouvelle, l'ensemble des décisions qui devront être prises.

(*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM ainsi que sur quelques bancs des groupes LC et LR.*)

Données clés

Auteur : [M. François Cormier-Bouligeon](#)

Circonscription : Cher (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 68

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [3 août 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 août 2017](#)